



CERCLE STENDHAL

Président : Jean-Pierre MARTINETTI

Secrétariat conjoint : Claude ORIGET du CLUZEAU
10 rue Le Regrattier
75004 PARIS

AFEST / Association Francophone d'Experts
& Scientifiques du Tourisme
Président : Patrick VICERIAT

Paris, le 25 octobre 2019

Monsieur Edouard PHILIPPE

Premier Ministre
Hôtel Matignon
57 rue de Varenne
75007 PARIS

Objet : Propositions relatives aux modalités de la conduite du tourisme en France

Monsieur le Premier Ministre,

Nous avons noté avec intérêt l'attention grandissante, portée par le Gouvernement, aux enjeux et défis du tourisme et notamment la prise en compte effective de sa dimension transversale et interministérielle. Celle-ci s'est traduite notamment par la tenue périodique, sous votre autorité, d'un Comité Interministériel du Tourisme à l'agenda et aux décisions qui paraissent, à nos yeux, d'autant plus pertinentes et opportunes qu'elles interviennent dans un domaine d'activités dont l'envergure et la valeur ajoutée ont été, voire sont encore trop souvent, sous-estimées. C'est notamment le cas sur le plan économique, comme l'a révélé le réajustement des comptes du tourisme réalisé par la Banque de France.

Cette situation nous paraît liée à une lisibilité insuffisante du tourisme français.

Dans ce cadre la nécessité « *d'un système statistique modernisé et performant au service du tourisme et de ses acteurs* » nous paraît s'imposer, comme l'a souligné un rapport de l'Institut Français du Tourisme (IFT) demandé par le Ministre de l'Europe et des Affaires Etrangères ¹. Cette situation, qui est totalement anachronique par rapport à la plupart des grands pays touristiques dans le monde, est hautement préjudiciable à plusieurs titres.

¹ Rapport sur la collecte des données du tourisme remis au Ministre le 17 janvier 2019 par Georges RUDAS, Président et Jean-Luc MICHAUD, Président exécutif de l'IFT.

En effet, l'Observatoire National du Tourisme, outil indispensable, socle des premières actions de communication sur « la France Première destination Mondiale », a été malencontreusement supprimé à l'occasion de restructurations de services. Cela a entraîné une dispersion des compétences et une perte de savoir-faire dans le pays qui, paradoxalement, a mis en place à la fin des années 70 et diffusé à travers le monde par le canal de l'Organisation Mondiale du Tourisme, le système très efficace de « Comptes Satellites du Tourisme ».

C'est pourquoi nous sommes favorables à la « **re-création** » d'un **observatoire national du tourisme**, à l'instar de celui, mis en place au début des années 90, mais s'inscrivant, bien sûr, dans un autre contexte, d'autres enjeux et nous l'espérons, d'autres moyens.

Nous travaillons, depuis de nombreuses années et à différents niveaux, sur cette activité en forte croissance en termes d'économie et d'emplois. Ce grand domaine économique, précieux sur le plan financier, apporte une contribution significative à la recherche de l'équilibre de la balance des paiements.

Il est essentiel, également, comme levier de développement sur de nombreux territoires, notamment en reconversion ou en déprise. Il est de nature à conforter les zones agricoles et s'avère incontournable comme élément de valorisation de notre patrimoine dans ses multiples aspects et permet de renforcer l'attractivité des villes petites et moyennes (cf. programme Coeur de Ville).

.Il est impacté et impacte, comme vous le savez, de très nombreux secteurs : commerce et industrie, agriculture, services mais aussi affaires étrangères, équipements, transports, numérique, environnement, culture, sports, société, santé ...

Ce positionnement particulier du tourisme l'a fait rattacher, par le passé et au fil des gouvernements, à une douzaine de départements ministériels différents, **gouvernance aléatoire résumée lors d'un colloque organisé par Monsieur Antoine VEIL** ²« *Ils l'ont fait parce que le tourisme, dans la constitution des gouvernements, a toujours été une variable d'ajustement marginale* »

La seule exception a été celle du **Ministère de Georges Pompidou qui avait rattaché ce domaine au Premier Ministre**. Cette option, mise en œuvre avec succès de 1962 à 1968 dans un contexte de montée en puissance du tourisme, nous paraît pertinente.

En 2017, dans le cadre des « primaires du tourisme » événement sur sa gouvernance nationale organisé par l'AFEST, croisant résultats d'une enquête auprès d'experts du tourisme et point de vue des candidats à l'élection présidentielle, la question d'une gestion interministérielle du tourisme avait été posée.

Il y a quelques mois à l'occasion de sa participation à une séance du Cercle STENDHAL, **Monsieur Jean-Pierre RAFFARIN, ancien Premier Ministre, avait souligné l'intérêt d'une telle évolution**. Il nous avait conseillé de vous faire part de cette question et de la prise d'une initiative qui confirmerait la reconnaissance par l'Etat du poids économique et social du tourisme en France, et des perspectives de croissance dont il est porteur.

Nous pensons qu'une telle évolution, propice à une approche holistique et stratégique du développement touristique national, concourrait efficacement à relever plusieurs défis majeurs. Parmi ceux-ci figurent l'amélioration de la performance du tourisme français en termes de chiffre d'affaires et de valeur ajoutée économique mais aussi la prise en compte de l'important marché touristique intérieur essentiel pour la plupart des régions et destinations françaises.

² Alors (2012), Président de l'Agence Française d'Ingénierie touristique (AFIT) qui a précédé Atout France, mais aussi Président de la Section économique du Conseil Supérieur du Tourisme.

Elle permettrait également de mettre fin à un manque de visibilité quant à la présentation budgétaire des crédits consacrés au tourisme.

De ce point de vue, un document de politique transversale (DPT) ne nous paraît pas, en dépit de son intérêt, de nature à embrasser la réalité budgétaire du phénomène touristique et à éclairer les décideurs. **Un « jaune budgétaire » spécifique, présentant une vision consolidée de l'information financière sur une politique publique d'un domaine d'activité économique qui représente près de 8 % du PIB national, serait susceptible de mieux éclairer les enjeux financiers.**

Dans un contexte de profondes mutations de l'activité et de forte concurrence internationale nous tenions à appeler votre attention sur ces éléments qui nous paraissent de nature à contribuer à améliorer et mieux éclairer la conduite du développement du tourisme français.

Nous souhaiterions vivement vous exposer ces réflexions et propositions lors d'un **rendez-vous que vous voudriez bien nous fixer.**

Demeurant à votre disposition pour toute précision et approfondissement, nous vous prions de croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'expression de notre haute considération.

Jean-Pierre MARTINETTI
Président du Cercle Stendhal



Patrick VICERIAT
Président de l'AFEST

